

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

A la séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 5 juin 2017 à 19 :00 heures au Complexe Municipal sont présents Mesdames Guylaine Cloutier, Stéphanie Lizotte, Caroline Caron, Messieurs Pierre Harton, Claude Daigle tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

Le conseiller Yan Chouinard est absent et nous a confirmé son absence.

95-06-2017

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

Ordre du jour

Séance ordinaire du 5 juin 2017

À 19 : 00 heures

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal;
- 3- Annulation de la résolution numéro 82-05-2017
- 4- Résolution pour engagement employés piscine
- 5- Adoption des états financiers de l'OMH
- 6- Soumission pour enseigne numérique
- 7- Soumission pour arpentage Rue Morneau et Avenue de l'Aqueduc
- 8- Soumission pour étude caractérisation phase 1 et description de terrain et étude géotechnique
- 9- Engagement pour l'entretien de la piscine
- 10- Suivi de la réunion de travail du 31 mai;
 - 10.1 Fabrique de la Paroisse de Saint-Pamphile,
 - 10.2 MRC de l'Islet OMH 2 résolutions à adopter
 - 10.3 Fédération Québécoise des Municipalités

- 10.4 propriétaire matricule 4813-16-2147
- 10.5 Fondation de l'Hotel-Dieu de Montmagny
- 10.6 Xplornet
- 10.7 propriétaire matricule 4913-53-1655
- 10.8 Salle du Centenaire
- 10.9 Comité des Loisirs
- 10.10 MRC de l'Islet
- 11- Compte-rendu des comités;
- 12- Liste de correspondance;
- 13- Varia :
 - Cirage des planchers
 - Programmation Taxes d'accises
 - Jérôme Pelletier
 - CDC
 - Comité d'action de l'Eglise
 - Bac
 - Jeux d'eau
 - Trottoir
 - Lac Sainte-Anne
 - Pick up
 - Demande d'avocat
 - Réponse au courriel
- 14- Acceptation des comptes;
- 15- Période des questions;
- 16- Levée de la séance.

96-06-2017 Lecture et adoption du procès-verbal du 1 mai 2017

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que le procès-verbal du 1 mai 2017 soit adopté.

97-06-2017 Annulation résolution 82-05-2017

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que le conseil annule la résolution 82-05-2017.

98-06-2017

Engagement du personnel à la piscine

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que le conseil municipal engage les personnes suivantes à la piscine municipale Rose-Marie Saint-Pierre sauveteur moniteur en chef 40 heures, Audrey Gagnon assistante aide 35 heures et Maude Santerre aide selon les besoins.

Une vérification sera faite avec le service des loisirs de Saint-Pamphile concernant la possibilité d'avoir un sauveteur de disponible pour les fins de semaine.

99-06-2017

Adoption des états financiers au 31 décembre 2016 de l'OMH

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que les états financiers au 31 décembre 2016 de l'OMH tels que préparés par Lemieux Nolet soient adoptés.

100-06-2017

Enseigne numérique Complexe Municipal

Considérant que nous avons demandé des prix pour une enseigne numérique qui s'installe dans notre enseigne actuelle;

Considérant que nous avons eu deux prix soient :

Enseigne Simon au montant de 22883.24\$ incluant les taxes

Libertévision au montant de 24641.44\$ incluant les taxes

Il est proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu que la soumission des Enseignes Simon soit retenue pour une enseigne numérique au montant de 22883.24\$ incluant les taxes.

Qu'un montant de 3898.00\$ soit pris dans le surplus accumulé non affecté pour acquitter le montant.

101-06-2017

Engagement de Geniarp pour les relevés topographiques des Rues Morneau et de l'Aqueduc

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'engager la firme Geniarp pour effectuer les relevés topographiques des rues Morneau et de l'Aqueduc au montant de 1525.00\$ + taxes pour la Rue Morneau et de 2950.00\$ + taxes. et ce, tel que décrit dans la soumission du 4 mai 2017.

102-06-2017 Engagement de la firme Laboratoires d'Expertises du Québec Ltée pour l'étude géotechnique, évaluation environnementale de site phase 1 et description de terrain sur l'Avenue de l'Aqueduc et la Rue Morneau

Considérant qu'il y a eu une demande de soumission pour l'étude géotechnique, évaluation environnementale de site phase 1 et description de terrain sur l'Avenue de l'Aqueduc et la Rue Morneau;

Considérant que nous avons reçu deux soumissions soient :

Laboratoires d'Expertises du Québec Ltée :

1. 2 tronçons sur l'Avenue de l'Aqueduc
Etude géotechnique= 6050.00\$
Evaluation environnementale de site-phase 1=1000.00\$
Description de terrain= 500.00\$
2. Rue Morneau
Etude géotechnique= 3050.00\$
Evaluation environnementale de site-phase 1 = 1000.00\$
Description de terrain = 500.00\$
Pour un total avant taxes de 12 100.00\$ plus les taxes

ABS :

1. 2 tronçons sur l'Avenue de l'Aqueduc
Etude géotechnique= 8650.00\$
Evaluation environnementale de site-phase 1=1000.00\$
Description de terrain= 200.00\$

2. Rue Morneau

Etude géotechnique= 5700.00\$

Evaluation environnementale de site-phase 1 = 1000.00\$

Description de terrain = 200.00\$

Pour un total de 16 750.00\$ plus taxes.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que la soumission de Laboratoires d'Expertises du Québec Ltée soit retenue au montant de 12 100.00\$ plus taxes.

103-06-2017

Engagement de l'employé de l'entretien de la piscine

Considérant que nous avons fait un appel d'offre pour engager une personne pour l'entretien de la piscine;

Considérant que les candidatures devaient être déposées au plus tard le 31 mai avant 15 :30 heures;

Considérant que nous avons reçu qu'une seule candidature soit

William Pelletier

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par a conseillère Caroline Caron et résolu que William Pelletier soit engagé pour l'entretien de la piscine cet été au taux de 11.25\$ soit environ 15 heures 7 jours sur 7 jours.

Suivi de la réunion de travail du 31 mai 2017

104-06-2017

Don de 75.00\$ pour le Départ de l'Abbé Martin Patrice Pelletier le 17 juin prochain à Saint-Pamphile

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu que le conseil municipal accorde un montant de 75.00\$ pour souligner le départ de l'abbé Martin Patrice Pelletier qui aura lieu le 17 juin prochain à Saint-Pamphile après la messe de 19 :30 heures.

Concernant la demande de représentant sur le comité provisoire de OMH L'Islet-Nord et L'Islet Sud, nous demanderons plus d'informations concernant la structure et si les personnes seront défrayées pour leur présence à ces réunions.

105-06-2017 Projet de loi no 122 demande d'adoption du projet de loi avant les élections municipales du 5 novembre 2017

Considérant que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

Considérant qu'avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

Considérant que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

Considérant que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

Considérant que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

Considérant que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu de demander aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

De demander qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

106-06-2017 Fermeture service de garde propriétaire matricule 4913-53-1655

Considérant que nous avons reçu une demande de la part du propriétaire du matricule 4913-16-2147 concernant la fermeture du service de garde le 5 juin;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'accorder un crédit de taxe à compter du 1^{er} juin 2017 pour la fermeture du service de garde de la propriété du matricule 4913-16-2147.

Que les conseillers Pierre Harton et Claude Daigle se retirent de cette décision.

- 107-06-2017 Autorisation pour la vente des billets de la Loto-Fondation 2017 de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny
- Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu d'autoriser la Fondation de l'Hôtel Dieu de Montmagny à faire la vente des billets de la Loto Fondation 2017 sur le territoire de la municipalité du mois de juin à octobre 2017.
- 108-06-2017 Approbation donnée à Xplornet pour son projet Freppel QC 3641 Lot 5488881 au 216 Rang Taché Ouest pour le service internet sans fil haute vitesse
- Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil donne son approbation au projet d'Xplornet pour l'installation d'une tour au 216 Rang Taché Ouest pour le service internet sans fil haute vitesse projet Freppel QC 3641 Lot 5488881. Que ce projet ne contrevient pas à la réglementation municipale.
- 109-06-2017 Demande refusée pour le propriétaire du matricule 4913-53-1655
- Proposé par la conseillère Caroline Caron, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que la demande d'autorisation de garder leur garage en toile pour mettre des matériaux de construction et du matériel roulant est refusée par le conseil municipal. Que le propriétaire devra se conformer à la réglementation en vigueur afin d'éviter des amendes.
- 110-06-2017 Achat de 5 cartes du spectacle Les plus belles années de Jos Dassin le 17 juin prochain
- Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu de faire l'achat de 5 cartes pour le spectacle Les plus belles années de Jos Dassin le 17 juin prochain au coût de 20.00\$ la carte à la Salle du Centenaire.
- La conseillère Stéphanie Lizotte se retire de cette décision.
- 111-06-2017 Tonte de pelouse demandée par le comité des loisirs (OTJ)
- Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que suite à la demande du comité des loisirs (OTJ) que les employés de la municipalité tondent la pelouse quand ceux-ci pourront le faire lorsqu'ils auront le temps cet été.
- 112-06-2017 Entente de partenariat avec le centre intégré de santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches lors de situations d'insalubrité morbide sur le territoire de la Municipalité

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Perpétue accepte le partenariat avec le centre intégré de santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches lors de situations d'insalubrité morbide sur le territoire de la Municipalité. Qu'une entente de partenariat sera signée avec le CISSS-CA.

La vidange des fosses septiques aura lieu dans la semaine du 11 au 18 septembre prochain.

Les membres du conseil donnent leurs comptes rendus des comités.

113-06-2017 Installation d'un bac pour les textiles au garage municipal

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu de faire l'installation d'un bac pour les textiles au garage municipal qui sera la responsabilité de la MRC de l'Islet.

VARIA :

114-06-2017 Cirage des planchers par Michel Bonneau

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu de prendre Michel Bonneau pour le cirage des planchers au même montant que l'an passé avec un supplément de 300.00\$ pour le décapage du plancher soit 198.00\$ pour la Bibliothèque, 483.00\$ pour le bureau, salle du conseil, passage, escalier, 83.00\$ pour le local CRDI et 300.00\$ pour le décapage des planchers.

115-06-2017 Résolution pour programmation (TECQ) 2014 à 2018

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et

- mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

116-06-2017

Autorisation marche Nika Morin le 4 septembre prochain

Proposé par le conseiller Claude Daigle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les responsables de la marche Nika Morin qui aura lieu le 4 septembre prochain d'utiliser le trajet suivant soit : de partir de la Rue du Couvent descendre sur la route 204 jusqu'à la rue des Loisirs, l'Avenue de la Piscine, la Rue des Champs, la route 204 jusqu'au rang Terrebonne, l'Avenue de l'Aqueduc, la Rue du Collège, la route 204, la Rue Pellerin, l'Avenue du Foyer, la Rue de l'Église, la Rue du Couvent pour se rendre à la Salle du Centenaire. Que la Municipalité de Sainte-Perpétue s'occupera de demander à ses employés de faire la circulation lors de l'évènement, de demander au service des incendies d'être présent pour ouvrir et fermer la marche, de faire la demande au Ministère des Transports et à la Sûreté du Québec.

117-06-2017

Local gratuit pour la CDC Ici Montmagny

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accorder le local du CRDI à la CDC Ici Montmagny

118-06-2017 Remplacement de M. Claude Daigle comme représentant de la Municipalité sur le Comité d'action de l'Église

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que Mme Louiselle Robichaud soit nommée en remplacement de M. Claude Daigle comme représentante de la Municipalité sur le Comité d'action de l'Église.

119-06-2017 Refaire les trottoirs au complet

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu de prendre le 20% de la TECQ pour refaire les trottoirs au complet le long de la route Principale.

120-06-2017 Entretien des trottoirs par nos employés

Proposé par la conseillère Caroline Caron, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que l'entretien des trottoirs se fasse par nos employés.

121-06-2017 Autorisation donnée à Mario St-Pierre pour magasiner de la machinerie pour l'entretien d'hiver des trottoirs

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu de mandater Mario Saint-Pierre pour magasiner de la machinerie pour l'entretien d'hiver des trottoirs.

La conseillère Caroline Caron demande la possibilité d'obtenir les services d'un avocat pour elle concernant des interrogations au sujet de la plainte de la commission municipale et autres dossiers. Il y a eu des discussions au sujet de cette demande Seuls les conseillers Pierre Harton et Stéphanie Lizotte auraient pu voter sur cette décision car non concernés dans le dossier de la CMQ. Donc pas de résolution de passée.

122-06-2017 Acceptation des comptes

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux déboursés et JG	98045.92\$
Comptes fournisseurs et JG	149221.91\$

Les factures ont été vérifiées par Mesdames Céline Avoine et Guylaine Cloutier.

Suite à la demande d'un service d'avocat de la part d'une conseillère, des informations seront prises à savoir si le conseil peut défrayer les frais de la demande d'informations auprès d'un avocat au sujet de la plainte à la commission municipale et autres.

Période des questions débute à 21 :20 heures.

123-06-2017

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que la séance soit levée à 21 :30 heures.

Maire

directrice générale